



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2022 – 052

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 29 septembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois d'octobre.

Membres en exercice : 19 **Secrétaire de séance :** Madame Angélique BIERLA

Présents : 16 Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Charles JACLOUT, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Michaël NICOD, Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents excusés : 3 Chantal DUBOC, Luc GUILLAUME, Brigitte MAIRE

Procurations : 3 *Chantal DUBOC donne procuration à Jacqueline DELAVELLE*
Luc GUILLAUME donne procuration à Christelle DUQUET
Brigitte MAIRE donne procuration à Anthony MERIQUE

Délibération n°2022 – 052 :

Objet : permis d'aménager du lotissement « les Horlogers »

Le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération , l'Assemblée a créé le lotissement « les Horlogers » incluant les parcelles cadastrées section AC n° 420 et 423.

Monsieur le Maire présente ensuite le projet d'aménagement de ce lotissement et explique qu'il fera l'objet d'un dépôt de permis prochainement.


L'exposé du Maire étant entendu, l'Assemblée décide de d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un permis d'aménager pour le lotissement « les Horlogers ».

Suffrages exprimés : 19 **Pour : 19** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
Affiché le 10/10/2022
ID : 025-212501936-20221006-2022_052-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE.



Le secrétaire de séance,
Angélique BIERLA.

